



# SAGE LAYON AUBANCE LOUETS

## FICHE D'IDENTITÉ

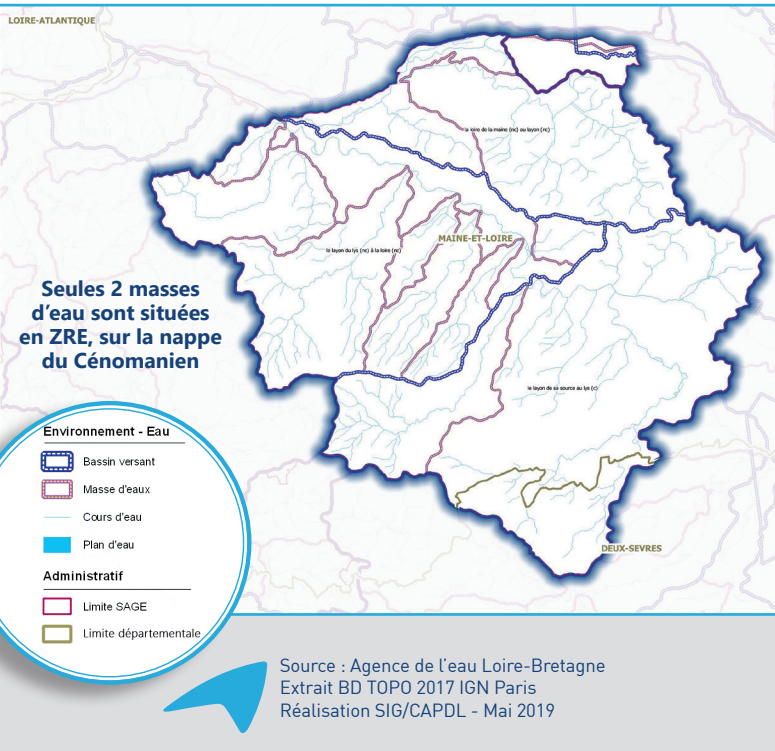
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Mai 2023

### CARTE



### INFORMATIONS CLÉS

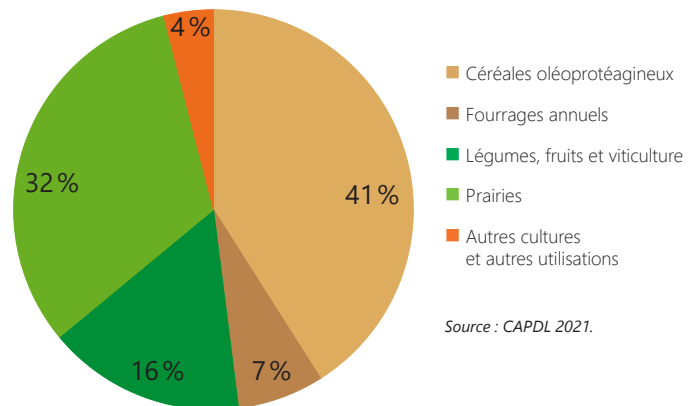
- Territoire à cheval entre le Maine-et-Loire (49) et les Deux-Sèvres (79).
- 1 275 km de cours d'eau.
- État d'avancement : le projet de SAGE est actuellement en consultation. Il sera ouvert à la consultation du grand public à l'été 2021.

Présidence	Dominique PERDRIEAU, président du SLAL
Animation	Laurent MOUNEREAU, directeur du SLAL
Portage	Syndicat Layon Aubance Louets (SLAL)
Conseiller Chambre d'agriculture	Caroline BITON

### AGRICULTURE

- 1 600 exploitations agricoles.
- Irrigation = 6 % de la SAU.
- Prélèvements pour l'irrigation en 2018 :
  - 10,5 millions de m<sup>3</sup> d'eau de surface,
  - 5,3 millions de m<sup>3</sup> d'eau souterraine (source : BNPE 2020).

### OCCUPATION DES SOLS



### EAU

- 13 masses d'eau cours d'eau.
- 6 masses d'eau souterraines.
- Pas de captage identifié sur ce SAGE.

1 385 km<sup>2</sup>

72% de terres agricoles

95 communes concernées, soit environ 97 000 habitants



# SAGE LAYON AUBANCE LOUETS

## FICHE D'IDENTITÉ

Mai 2023

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



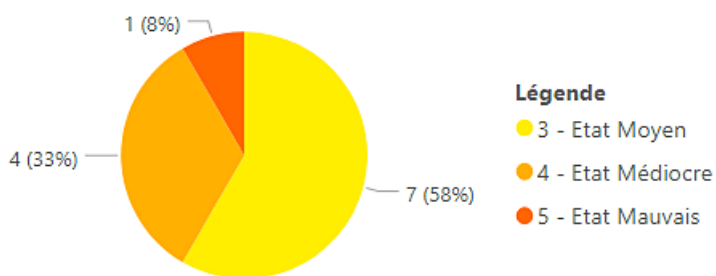
### PROGRAMMES D'ACTIONS EN COURS

- L'évaluation du Contrat Territorial 2017-2021 est en cours avec également l'écriture d'un nouveau contrat. Le Contrat Territorial est porté par le SLAL et la Chambre d'agriculture participe à son animation.
- Autres actions : MAEC, projets de zones tampons, plantations de haies, diagnostics individuels, animation d'une commission prescripteurs, mise en place d'une charte prescripteurs, journées techniques, groupes d'agriculteurs...

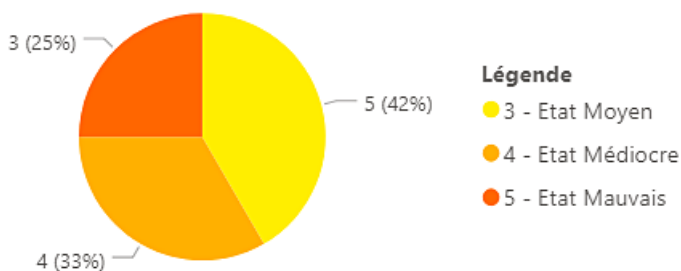
### ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

Aucune masse d'eau « cours d'eau » du SAGE n'est en bon état écologique. Entre 2013 et 2017, la situation s'est dégradée, le pourcentage des masses d'eau en mauvais état est passé de 8 % à 25 %.

#### État écologique 2013



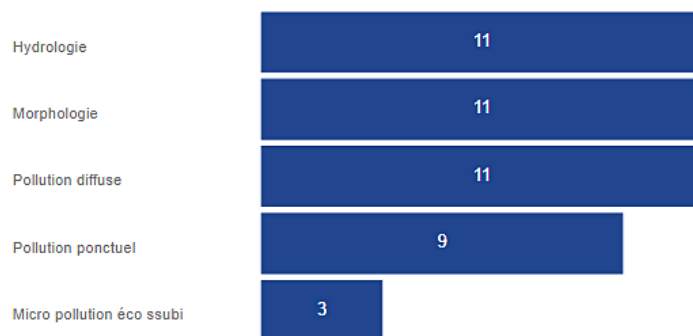
#### État écologique 2017



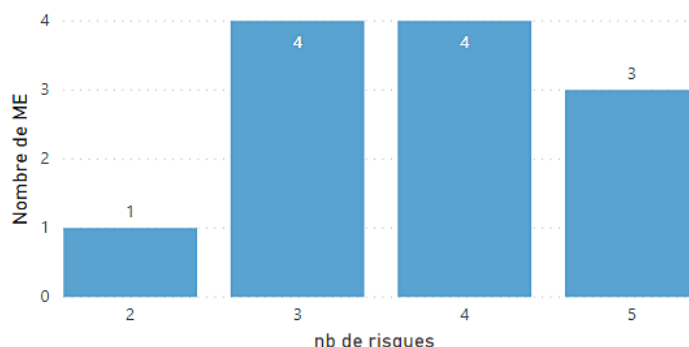
### PRESSIONS

Toutes les masses d'eau ont au moins 2 types de pression les déclassant. Toutes sont classées en risque de non atteinte des objectifs de bon état en 2027. Les pressions les plus présentes sur le territoire sont les pressions hydrologie, morphologie et pollution diffuse.

#### Nombre de masses d'eau par pression



#### Nombre de pressions par masse d'eau



# 25%

des masses d'eau classées en mauvais état écologique

# 91%

des masses d'eau concernées par la pression pollution diffuse



# SAGE LAYON AUBANCE LOUETS

## FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



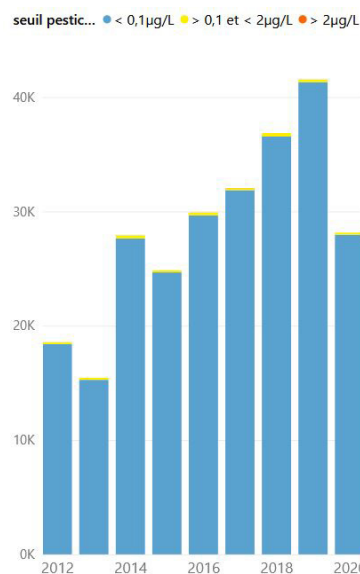
Mai 2023

## QUALITÉ DE L'EAU

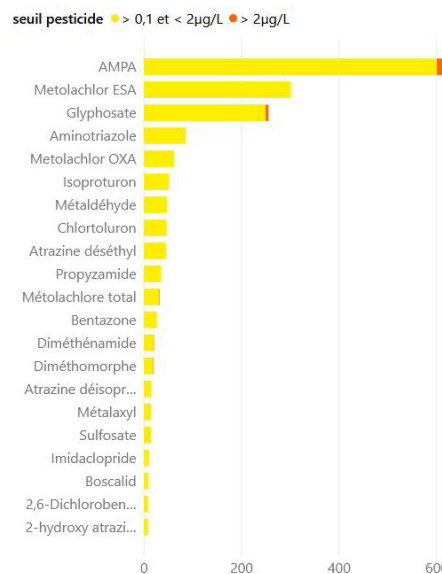
### PESTICIDES

Malgré l'augmentation du nombre d'analyses, la proportion d'analyses au-dessus de 0,1µg/l reste très faible entre 2012 et 2020. La majorité des molécules dépassant les seuils d'eau potable sont des métabolites (55 %). On retrouve ensuite des herbicides (37%) et des fongicides (5%).

Nombre d'analyses pesticides



Nombre d'analyses par molécule entre 2012-2020



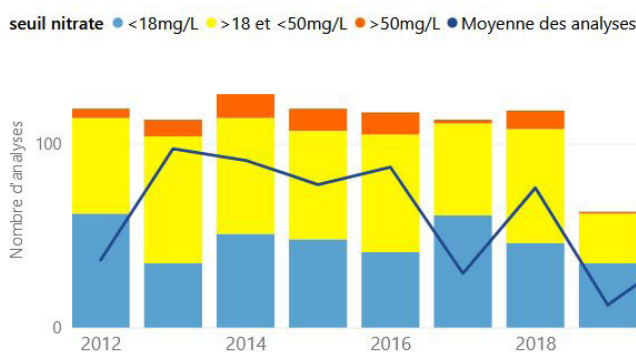
### NITRATES

Entre 2012 et 2020 :

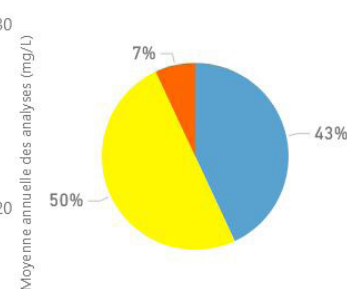
**43 %**

des analyses avaient une teneur inférieure aux objectifs de la Directive nitrates.

Nombre d'analyses de nitrates/an



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020



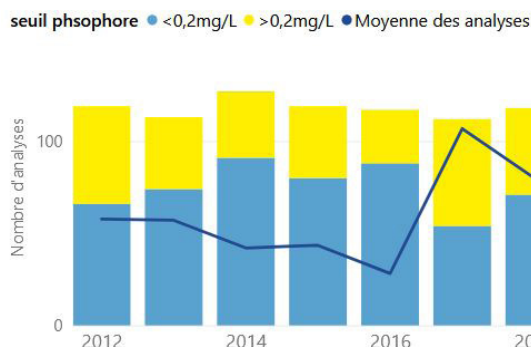
### PHOSPHORE

Entre 2012 et 2020 :

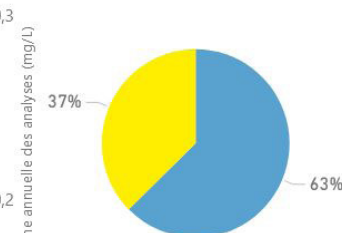
**63 %**

des analyses avaient une teneur en phosphore inférieure à 0,2 mg/l.

Nombre d'analyses de phosphore



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020





# SAGE LAYON AUBANCE LOUETS

## FICHE D'IDENTITÉ

Mai 2023

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Fraternité



### ENJEUX MAJORITAIRES (par ordre de priorité)

- **Qualité physico-chimique des eaux douces (phosphore, nitrates, produits phytosanitaires) :**
  - réduire les sources de phosphore d'origine agricole et domestique ,
  - limiter les transferts vers le milieu,
  - limiter les usages et risques de pollutions ponctuelles par les pesticides,
  - limiter les apports d'azote d'origine agricole.
- **Qualité des milieux aquatiques (hydromorphologie, biologie des cours d'eau et zones humides) :**
  - mieux connaître, préserver et protéger les zones humides,
  - restaurer la fonctionnalité des cours d'eau.
- **Aspects quantitatifs (gestion et coordination des besoins en ressource en eau, sécurisation de l'alimentation en eau potable, gestion des inondations) :**
  - gérer les prélèvements en période d'étiage et en période hivernale,
  - économiser l'eau et optimiser le fonctionnement des réseaux.

### RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE

- **Limiter l'impact des nouveaux réseaux de drainage :**
  - impact sur les projets de drainage supérieurs à 5 ha sur les masses d'eau où le drainage total est supérieur à 20 % de la SAU (le Lys).
- **Préserver le lit mineur et les berges des cours d'eau.**
- **Respecter les volumes annuels prélevables :**
  - toute nouvelle demande de prélèvement ne sera accordée que si celui-ci n'entraîne pas de dépassement des volumes prélevables hivernaux.
- **Encadrer les prélèvements en période d'étiage sur les bassins du Layon, de l'Aubance et du Rollet :**
  - impact potentiel sur le remplissage des réserves et les prélèvements pour irrigation.



# SAGE LAYON AUBANCE LOUETS

## FICHE D'IDENTITÉ

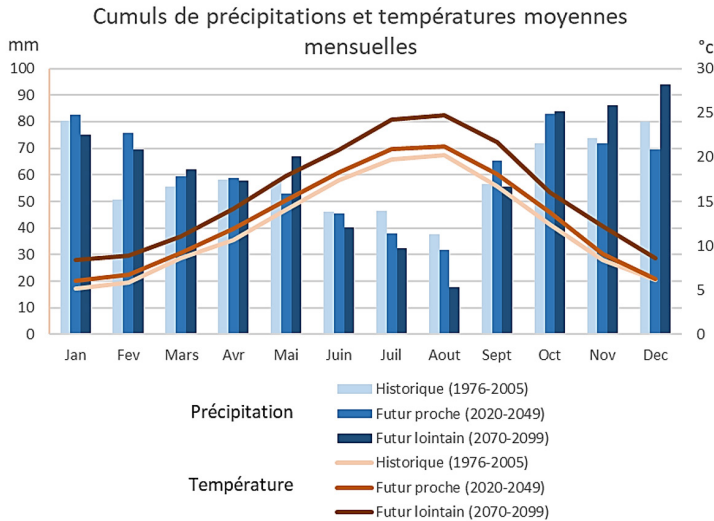
Mai 2023

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



### QUELLE ÉVOLUTION CLIMATIQUE ?



### ET SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES ?

#### Sur les plantes :

- dégradation du bilan hydrique pour les cultures d'été,
- difficulté pour les semis de début et de fin d'été,
- perturbation de la fertilité lors des coups de chaud,
- diminution de la portance en entrée et sortie d'hiver sur les sols peu portants,
- augmentation de l'asphyxie racinaires en hiver,
- augmentation du taux de CO2 qui augmente le potentiel de photosynthèse,
- accélération des cycles des plantes et des bioagresseurs.

#### Pour les animaux :

- augmentation du risque de mortalité pour les volailles,
- diminution de la production de lait,
- ralentissement de la croissance,
- perturbation de la fertilité.

#### En été :

- + de coups de chaud,
- + d'ETP,
- - de précipitations.

#### En hiver :

- - de gel,
- + de précipitations.

#### En automne et au printemps :

- + chaud,
- + de précipitations autour de l'hiver,
- - de précipitations autour de l'été.

Évolution du bilan hydrique (pluie-ETP) en été (juin à août) par rapport à la référence historique

- 13 mm

Futur proche

- 42 mm

Futur lointain





# SAGE LAYON AUBANCE LOUETS

## FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

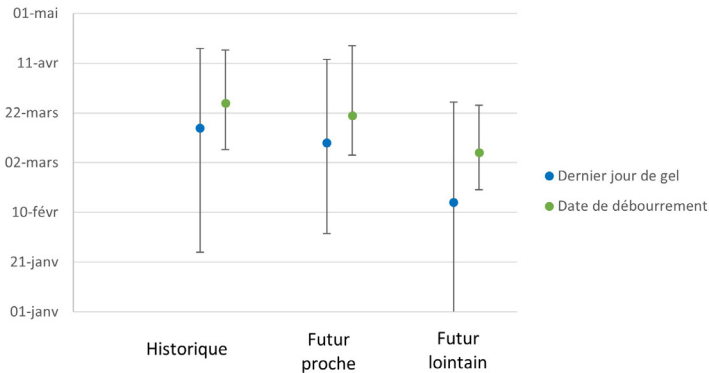
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Mai 2023

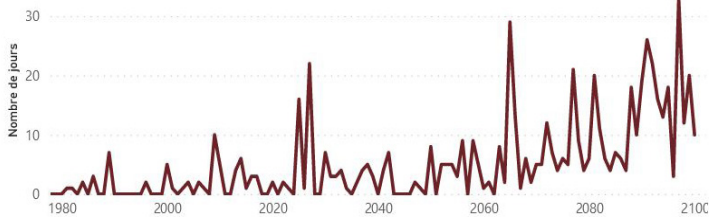
### VITICULTURE

Risque de gel variété Cabernet



- **Augmentation du risque de gel :**
  - avancement des cycles de cultures qui rattrape la diminution de la période de gel.
- **Accélération du cycle :**
  - récolte plus précoce.
- **Déficit hydrique et coup de chaud en été :**
  - réduction du bilan hydrique en été,
  - brûlure sur fruits,
  - diminution fertilité.

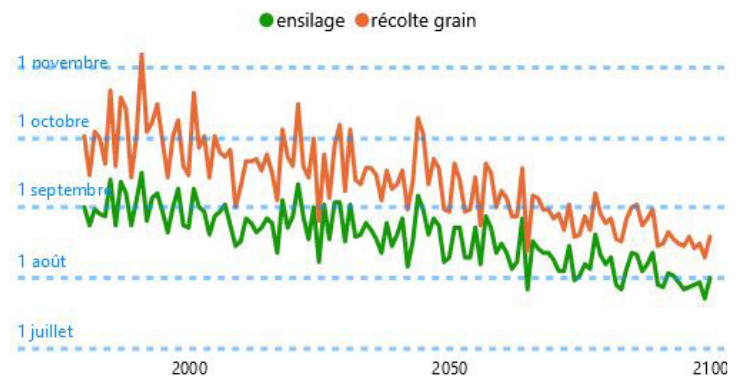
Nombre de jours à plus de 35°C par année



- **Augmentation des bioagresseurs.**
- **Modification des récoltes :**
  - raisin plus sucré et moins acide.

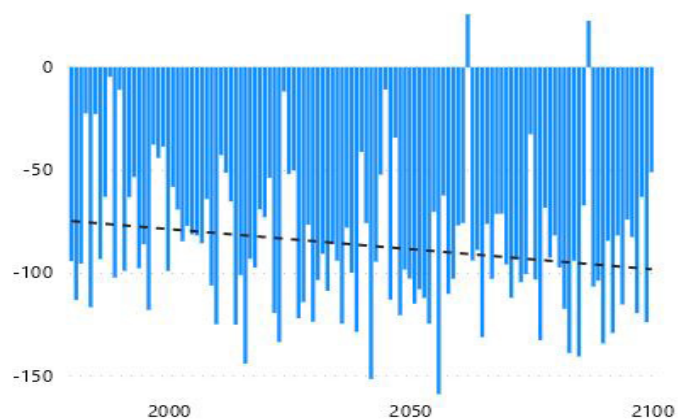
### MAÏS

Récolte du maïs



- **Accélération des stades :**
  - possibilité de changer de variété pour une plus tardive, à condition d'avoir de ne pas être limité par la disponibilité de l'eau,
  - levée plus rapide,
  - semi plus précoce possible.

Cumul BH entre 15 feuille et limite d'avortement des grains



- **Diminution de la disponibilité de l'eau :**
  - dégradation du bilan hydrique sur la période la plus critique de la plante.
- **Augmentation des bioagresseurs :**
  - augmentation du risque d'avoir un second vol de pyrale,
  - remonter de la sesamie.

